

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2023

P JL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF32

présenté par

M. Guiraud, Mme Amiot, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, Mme Leduc, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éli sa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les députés LFI-NUPES souhaitent supprimer l'article 3 qui prévoit de réduire en cours d'exercice le transfert d'une partie des recettes de la TVA pour financer l'audiovisuel public de plus de 20 millions d'euros.

En l'état actuel des dispositifs que le Gouvernement propose, ce sont 20 millions d'euros qui sont retirés à un budget déjà très affaibli qui va encore s'amenuiser dans les prochaines années. En effet, la dotation pour l'audiovisuel public est soumise au bon vouloir du Gouvernement qui choisit quelle fraction de la TVA il donne à l'audiovisuel. La redevance pour l'audiovisuel avait le mérite d'assurer des fonds propres à ces services publics quand la TVA va non seulement faire baisser leur budget mais aussi celui de l'État puisque ce qui est donné dans une main est repris dans l'autre. C'est moins de budget pour l'Hôpital public, pour l'Éducation, pour l'Écologie, pour la Justice...

Non seulement l'audiovisuel public perd de son indépendance en dépendant du bon vouloir des parlementaires, est mis en difficulté par une sous-dotation, il faudrait en plus que ces sous-dotations

soient encore réduites en cours d'exercice ? C'est un non-sens qui empêche toute planification et pilotage cohérent. Si nous ne pouvons pas revenir sur ce système de financement, nous proposons de ne pas réduire à minima la part consacrée à l'audiovisuel public en cours d'année, ce qui nous semble être la moindre des choses.